

Département du Val d'Oise
Arrondissement de
SARCELLES
Canton de GOUSSAINVILLE
Commune de SAINT-WITZ

AFFICHE le : 5 octobre 2026

TRANSMIS le : 6 octobre 2026

NBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 23

Présents : 18

Votants : 22

OBJET :

Instauration du tarif journalier de tournage (fiction télé-émission de flux)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mille vingt six
Le jeudi 1^{er} Octobre à 20H45**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni salle M. Joulou en séance publique sous la Présidence de **Madame FERTÉ Nadège, Maire**

Etaient présents :

Mesdames : BARON Claudine, BOURDIN Nathalie, CHATELAIN Hélène, DRÉVILLE Hélène, JBANCA Cristina, LE BEC Fanny, LHOTTE Sandrine

Messieurs : CHORQUES Alexandre, DI MÉO Jean-Luc, Pierrick DUPONT, GILLOTIN Thierry, HERBIN Olivier, LEBRUN Mathieu, MARTIN Jean, RAIMBAULT Jonathan, VIRLOGUEUX Christophe, WEISSE Corentin

Absents : SIMONY Émilie

Pouvoirs : M. STERLIN Alexandre donne pouvoir à Mme DAUDRÉ Sibylle
M. MORELL Jean donne pouvoir à M. HERBIN Olivier
Mme DENIAU Julie donne pouvoir à Mme LE BEC Fanny
Mme JBANCA Christina donne pouvoir à Mme BOURDIN Nathalie

Secrétaire : Mme LE BEC Fanny

Secrétaire Auxiliaire : Mme JOLY Véronique

Mme Le Maire explique au Conseil Municipal suite à la demande de tournage d'un réalisateur Wézien pour une série CANAL+ qui sera diffusée en 2027, il y a lieu de définir un tarif journalier à partir de 8h jusqu'à 20h pour une équipe de 30 à 50 techniciens.

Mme Le Maire propose à l'assemblée de fixer le tarif à 700€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- 1) **DECIDE** d'approuver à l'unanimité le tarif fixé de 700€ pour la journée de tournage d'une fiction télé à partir de 8h jusqu'à 20h.
- 2) Délibération transmise et à Monsieur le Sous-Préfet de SARCELLES.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits

Le Maire,
Nadège FERTÉ

